

6

Pascal LALUT
2, rue du Bois de la Croix
Lieu-dit Ravaud
16560 AUSSAC-VADALLE

Ravaud, le 08 juin 2021

A l'attention de Monsieur le Maire, Commune d'Aussac-Vadalle,
Mairie - 61 Rue de la République 16560 AUSSAC-VADALLE

Monsieur,

En réponse à votre demande de rétablissement de l'écoulement du ruisseau que vous m'avez adressée le 31 mai 2021, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance les éléments qui m'ont été rapportés par les techniciens de rivière représentant le SyBTB (Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure) suite à leur visite sur site.

Les barrages réalisés ne sont apparus en aucun cas des ouvrages perturbant la circulation de l'eau ou modifiant l'écosystème du ruisseau. Au contraire, il apparaît que ce genre de petits barrages filtrants soient particulièrement utiles et appréciés pour la sauvegarde de l'écosystème d'un tel cours d'eau. Ils assurent la bonne filtration de l'eau en retenant les éléments polluants sans pour autant empêcher la faune (et ses différentes espèces de poissons) de circuler librement ou la flore aquatique de se développer.

Par ailleurs, l'entretien général des berges du ruisseau, sur nos parcelles, a été particulièrement salué par ces professionnels de l'environnement. L'introduction de plantes telles que les iris d'eau (participant notamment à renforcer la stabilité des berges) ou la protection, lors de leur floraison, de certaines espèces sauvages menacées ont été largement appréciées. Maintenir ce niveau d'entretien général avec la plus grande rigueur possible semble être la meilleure chose à faire pour assurer l'épanouissement, la plénitude et la quiétude de cet écosystème.

Sur les recommandations des services compétents, vous comprendrez donc que ces ouvrages n'ont pas à être supprimés. Seule la plus haute rangée de pierres du premier barrage, soit le plus près du lavoir, sera retirée très rapidement sur leurs conseils, afin de permettre une baisse du niveau de l'eau du lavoir et un entretien optimal du lavoir et des bassins par les services concernés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pascal LALUT